

Affaire suivie par :

Maxime Le Corre

Département Aménagement et

Infrastructure Durable

Division Transports Déplacements

tél. 03 87 20 45 19

maxime.le-corre@cerema.fr



Mairie de Basse-Rentgen

8 rue de l'Église

57570 Basse-Rentgen

Metz, le 11 mars 2019

À l'attention de Madame Viviane Winterrath, Maire de Basse-Rentgen

Objet : réalisation d'une enquête de mobilité certifiée Cerema sur l'Est du SCoT de l'Agglomération Thionvilloise

Madame le Maire,

Depuis 2018, le Cerema¹ est l'un des partenaires du projet INTERREG MMUST (Modèle MULTimodal et Scénarios de mobilité Transfrontaliers, www.mmust.eu), destiné à construire un modèle multimodal de prévision des déplacements transfrontaliers. Cet outil a pour objectif d'apporter une aide à la décision et à l'évaluation des politiques de transport en faveur de la mobilité transfrontalière au cœur de la Grande Région, entre la Belgique, le Luxembourg et la France. Le sillon Mosellan, côté Français, est relativement bien couvert par des enquêtes de mobilité sauf un secteur situé le long de la frontière, aux franges Nord et Est de l'agglomération de Thionville.

Dans ce cadre, le Cerema réalise durant la période du 26 mars 2019 au 8 juin 2019 une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents de l'Est du SCoT de l'Agglomération Thionvilloise. La réalisation de cette enquête a été confiée à la société Test.

L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transport dans notre agglomération (circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures, etc.).

Cette enquête est effectuée selon la méthodologie appelée « Enquêtes mobilité certifiées Cerema ». Elle sera effectuée par téléphone. Elle respecte le règlement n°2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel, dit règlement général sur la protection des données (RGPD).

¹ Cerema : Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

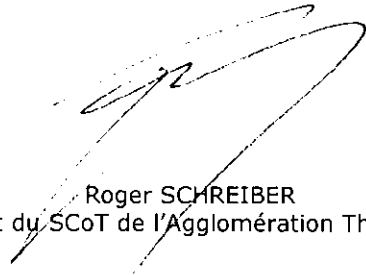
Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre-avis comportant les informations relatives à l'enquête et les droits concernant les données à caractère personnel. Des enquêteurs de la société Test les contacteront ensuite pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous lorsque le ménage accepte de répondre à l'enquête.

Nous comptons sur votre soutien pour la bonne réalisation de cette enquête en :

- diffusant cette information, au travers de vos publications et autres supports de communication locaux ;
- en affichant ce courrier (ou l'information relative à l'enquête) en mairie et en informant le personnel d'accueil ;
- en confirmant si besoin sa réalité et son utilité auprès des personnes qui pourraient vous contacter.

Pour plus d'information et en cas de besoin, vous pouvez contacter Maxime Le Corre au 03 87 20 45 19 ou vous adresser au centre d'appels de l'enquête mis en place par Test au numéro suivant : 03 69 220 111.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma haute considération.



Roger SCHREIBER
Président du SCoT de l'Agglomération Thionilloise



Jacques LE BERRE
Directeur du Cerema Est